

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt seize

L'an mil neuf cent socimentex , le 26 JUIN à 20 H. le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CORRE Yves, Maire Maire.

OBJET:

ASALYE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 1

Date de convocation du Conseil municipal: 18.06.96

PRÉSENTS: MM. CORRE Yves, JAFFRE Marie-Noëlle, MIOSSEC Jean, LABRENT Henri, PAUL Pierre, GRALL Jean-Michel, LESPRILLIER Martine, ME MERCIER Maryvonne, DERRIEN Claudine.

ABSENTS : MM. CHAUSSY Guy excusé

LE CLOITRE Jacqueline excusée.

M.LLE JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Le Maire donne lecture aux Conseillers Municipaux d'un courrier de l'association ASALYE qui gère et organise des activités sportives et de loisirs pour les enfants de la Communauté du Yeun-Elez.

Cette association souhaite que chaque municipalité mette en place une politique d'aide aux loisirs, en participant au financement du prix des journées.

Ce système permettrait de diminuer la charge financière demandée aux familles, et par la même de rendre accessible ces activités de loisirs au plus grand nombre d'enfants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse de participer au financement des activités proposées par l'association ASALYE, et demande à la communauté de communes de prendre à sa charge cette participation.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

COURRIER ARRIVE
LE
- 3. JUIL. 1996

SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN